

Rouen, le 13 septembre 2019

à Monsieur le Président de la commission d'enquête
sur le PLUI de Métropole Rouen Normandie

Monsieur le Président de la commission d'enquête.

L'enquête publique sur le projet de PLUI de la Métropole Rouen Normandie, est l'une des plus importantes depuis des années sur ce territoire ; elle se déroule du 19 août 2019 au 1er octobre 2019. Vous savez qu'elle concerne 71 communes, plus de 490 000 habitants, 66 400 hectares, et la disparition programmée d'au moins 1 020 hectares de terres agricoles, naturelles, et forestières.

L'information des citoyens sur cet important projet, a, de toute évidence, été réduite a minima. Il s'ensuit un résultat d'à peine plus de 100 contributions exprimées dans le registre d'enquête numérique, et également très faible, d'après nos comptages, dans les registres papier. Ce constat est fait aux 3/5 de la période d'enquête, pour une population adulte d'environ 390 000 habitants.

Ce maigre résultat est vraisemblablement dû aux conditions de l'enquête publique et au déficit d'information des citoyens :

- la date de démarrage de l'enquête publique le 19 août 2019, en pleines vacances d'été, ceci confirmé par le message : "compte tenu de la période de déroulement de l'enquête publique, l'attention du public est attirée sur le fait que les horaires habituels d'ouverture des lieux d'enquête sont susceptibles d'être adaptés au cours du mois d'août "
- une affiche légale, présente dans toutes les mairies, dont l'objet est ambigu : "Avis d'enquête publique unique. Plan local d'urbanisme / abrogation des cartes communales des communes d'Hautot-sur-Seine et Sainte-Marguerite-sur-Duclair" qui a été interprétée, de l'avis de citoyens rencontrés dans les communes non mentionnées, comme ne les concernant pas. D'ailleurs, le nom des 69 autres communes apparaît seulement au bout de la 85ème ligne de l'affiche.
- le fait que 28 communes n'ont qu'un dossier partiel de l'enquête publique et n'ont pas de registre papier pour pouvoir s'exprimer dans les mairies.
- et, autre point majeur, la très grande lourdeur du support d'enquête, tant papier que numérique, qui constitue une barrière redoutable à l'examen du dossier.

Quant à l'information des citoyens par la Métropole et les communes, elle est généralement minimale. Sur le seul document à diffusion large de la Métropole, "Le Mag", déposé mensuellement dans toutes les boîtes à lettres des 71 communes, et qui constitue le moyen idéal pour toucher les citoyens, le PLUI n'est vraiment pas considéré comme un élément d'importance :

- dans le numéro 45 (juillet et août) avec 2 brochures, 86 pages au total : rien sur le PLUI dans l'éditorial du Président de la Métropole, rien dans le sommaire. On trouve juste, en page 36, un encart banalisé d'un quart de page,
- dans le numéro 46 (septembre), 40 pages, rien dans les 3 pages d'interview du Président, rien dans le sommaire. On trouve, en page 36, consacrée à des sujets divers et variés, sur 1/6 de page, un titre en gras : "Exprimez vous !". Mais sur quoi ? Suivent quelques lignes sur le PLUI écrites en petit.

Par ailleurs, un document de 8 pages, PLU, expliquant le déroulement de l'enquête publique, a bien été réalisé par la Métropole, mais il n'est disponible que sur les présentoirs des communes parmi toutes les autres publications ; pourquoi ne pas avoir joint cette brochure dans le Mag de la métropole ?

Enfin, très peu de communes de la Métropole ont informé de façon détaillée leurs administrés sur cette enquête et sur les conséquences pour leur commune du projet de PLUI ; de même, peu de communes ont organisé des réunions publiques à ce sujet.

En conséquence, Monsieur le Président, nous vous demandons de prolonger, sur la durée maximale, comme la loi vous y autorise, l'enquête publique sur le PLUI de la Métropole Rouen Normandie.

Cette prorogation pourrait trouver tout son sens dans un objectif de sensibilisation et d'expression effective d'un maximum de citoyens, permettant de passer très au-dessus du niveau de mobilisation actuel. Il nous semble pour cela qu'il serait judicieux de l'accompagner :

- d'une large information de l'ensemble des citoyens, et pas seulement ceux, qui par leurs déplacements ou activités, ont l'occasion de saisir l'information minimaliste qui existe actuellement
- de supports pédagogiques, non repoussoirs, qui rendraient accessibles les enjeux du PLUI, éventuellement en y associant des prises de position de personnes qualifiées ou d'organismes officiels consultés sur le projet
- d'un effort d'orientation du public, notamment sur le site Internet, vers les documents disponibles, autre que le déversement en vrac actuellement réalisé et inaccessible à une très large part des citoyens
- de l'organisation par la Métropole de débats publics sur ce projet du PLUI, peut-être dans les pôles de proximité actuellement identifiés.

Vous remerciant par avance sur la prise en compte de notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Le collectif d'associations pour un PLUI économe en terres

- . Bouillons Terres d'Avenir
- . Terre de Liens Normandie
- . L'Héberge de Seine
- . Respire
- . Effet de Serre toi-même
- . Triticum
- . Alternatiba Rouen
- . Slow Food Terre Normande
- . France Nature Environnement Normandie
- . Association de Protection du Site Naturel de Repainville
- . Mouvement pour une Alternative Non-violente
- . Association pour la Protection de la Ferme de Bonsecours

P.S : Cette demande complète celle qui vous a déjà été adressée lors de la commission d'enquête le jeudi 12 septembre en Mairie de Rouen et enregistrée comme telle dans le registre papier